

Communiqué de presse

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Politique québécoise en itinérance : le PAS de la rue souligne un pas historique et demande des engagements concrets prévenant l'itinérance chez les 55 ans et plus

Montréal, le 27 février 2014. Fruit de huit ans de mobilisation de tous les acteurs du milieu montréalais et québécois, la Politique en itinérance adoptée par le gouvernement du Québec et lancée aujourd'hui, constitue un grand bond vers l'avant pour notre société, considère le PAS de la rue. Le PAS de la rue, qui œuvre auprès des personnes de 55 ans et plus sans domicile fixe ou vivant dans une grave précarité, y voit le premier pas vers une réponse véritablement collective, à un phénomène complexe et structurel, qui touche plusieurs tranches de la population.

« Au-delà des circonstances personnelles et des parcours de vie, les facteurs de précarité-pauvreté et les nombreux obstacles socioéconomiques à l'insertion y sont pour beaucoup dans la spirale de l'itinérance, notamment pour un nombre grandissant de personnes âgées ou vieillissantes », explique le directeur de l'organisme, Sébastien Payeur. « À l'instar de la politique québécoise en matière de violence conjugale, qui avait changé les perceptions sur ce phénomène jusqu'alors considéré comme domestique, cette politique québécoise en matière d'itinérance permettra de considérer ce phénomène comme un enjeu de société, en le prévenant en amont, en aidant de façon efficace et concertée ceux qui en vivent les difficultés, et en réduisant les préjugés envers ces derniers et qui alimentent le cercle vicieux de la marginalisation et de l'exclusion.

Saluant l'engagement de tous les acteurs ayant mené à cette politique, le PAS de la rue en appelle à l'élaboration et l'adoption d'un plan d'action au printemps tel que prévu, qui soit à la hauteur de cet énorme défi auquel nous faisons face, et qui abordera la question préoccupante de la précarité et de l'itinérance grandissante chez les personnes âgées ou vieillissantes.

-30-